

**ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2023**

**ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2023**

**TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8 - 9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Étincelles de bonheur du Haut Saint-François

### *Opinion*

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Étincelles de bonheur du Haut Saint-François (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenu de signaler ce fait. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Marie Josée Fauteux, CPA inc.

Sherbrooke  
Le 5 juin 2023

<sup>1</sup> Par Marie Josée Fauteux, CPA auditrice

# ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023		2022	
<b>PRODUITS</b>				
CIUSSS de l'Estrie - CHUS (PSOC)				
Mission globale - Déficience intellectuelle	164 195	\$ 60,39 %	137 716	\$ 58,35 %
Projet ponctuel - Activités et services spécifiques	56 271	20,69	54 686	23,17
Ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport	15 051	5,54	15 111	6,40
Emploi été Canada	13 432	4,94	15 689	6,65
Dons	4 347	1,60	605	0,26
Activités	16 414	6,04	11 773	4,99
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	1 492	0,55	378	0,16
Revenus d'intérêts	571	0,21	-	-
Autres revenus	140	0,05	57	0,02
	<u>271 913</u>	<u>100,01</u>	<u>236 015</u>	<u>100,00</u>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>				
Salaires et avantages sociaux	214 892	79,03	184 877	78,33
Frais des activités	24 595	9,05	9 483	4,02
Frais de COVID-19	-	-	51	0,02
Loyer	23 950	8,81	18 031	7,64
Entretien et réparations	4 543	1,67	6 855	2,90
Énergie	3 685	1,36	3 585	1,52
Assurances	1 115	0,41	1 032	0,44
Frais de transport et de déplacement	692	0,25	222	0,09
Frais de repas et de représentation	600	0,22	328	0,14
Fournitures de bureau et papeterie	5 965	2,19	7 499	3,18
Télécommunications	1 464	0,54	1 541	0,65
Cotisations et permis	877	0,32	751	0,32
Honoraires professionnels	5 325	1,96	9 212	3,90
Publicité et promotion	396	0,15	537	0,23
Frais pour règlement d'un litige	-	-	1 000	0,42
Frais bancaires	123	0,05	524	0,22
Amortissement des immobilisations corporelles	5 976	2,20	4 840	2,05
	<u>294 198</u>	<u>108,21</u>	<u>250 368</u>	<u>106,07</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(22 285)</u>	<u>\$ (8,20)%</u>	<u>(14 353)</u>	<u>\$ (6,07)%</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	Affecté	Investi en immobili- sations	Non Affecté	2023 Total	2022 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	37 438 \$	17 478 \$	58 993 \$	113 909 \$	128 262 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(5 976)	(16 309)	(22 285)	(14 353)
Acquisitions de l'exercice (note 4)	-	10 244	(10 244)	-	-
Utilisation de l'exercice (note 8)	(30 310)	-	30 310	-	-
Amortissement de l'apport reporté (note 7)	-	1 492	(1 492)	-	-
Nouvel apport reporté (note 7)	<u>-</u>	<u>(5 950)</u>	<u>5 950</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u><u>7 128</u></u> \$	<u><u>17 288</u></u> \$	<u><u>67 208</u></u> \$	<u><u>91 624</u></u> \$	<u><u>113 909</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

## BILAN

31 MARS 2023

---

	2023	2022
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	80 802 \$	146 609 \$
Placements temporaires, 2,300 %	40 569	-
Débiteurs (note 3)	5 914	4 977
Frais payés d'avance	<u>2 637</u>	<u>300</u>
	129 922	151 886
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>23 258</u>	<u>18 990</u>
	<u>153 180 \$</u>	<u>170 876 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

## BILAN

31 MARS 2023

	2023	2022
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	25 586 \$	25 455 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 6)	<u>30 000</u>	<u>-</u>
	<u>55 586</u>	<u>25 455</u>
DETTE À LONG TERME (note 6)	-	30 000
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	<u>5 970</u>	<u>1 512</u>
	<u>5 970</u>	<u>31 512</u>
	<u>61 556</u>	<u>56 967</u>
<b>Actif net</b>		
AFFECTÉ (note 8)	7 128	37 438
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	17 288	17 478
NON AFFECTÉ	<u>67 208</u>	<u>58 993</u>
	<u>91 624</u>	<u>113 909</u>
	<u>153 180 \$</u>	<u>170 876 \$</u>
Engagement contractuel (note 9)		

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	2023	2022
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(22 285) \$	(14 353) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 976	4 840
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(1 492)</u>	<u>(378)</u>
	(17 801)	(9 891)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Placements temporaires, 2,300 %	(40 569)	-
Débiteurs	(937)	(2 321)
Frais payés d'avance	(2 337)	(300)
Créditeurs	<u>131</u>	<u>(2 981)</u>
	<u>(61 513)</u>	<u>(15 493)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 244)	(13 019)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>5 950</u>	<u>-</u>
	<u>(4 294)</u>	<u>(13 019)</u>
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(65 807)	(28 512)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<u>146 609</u>	<u>175 121</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<u><u>80 802</u></u> \$	<u><u>146 609</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

#### **1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées sur son territoire. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

#### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

##### **UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

##### **APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES**

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

##### **COMPTABILISATION DES APPORTS**

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### INSTRUMENTS FINANCIERS

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Mobilier et équipements	20%
Équipements d'extérieurs	20%
Matériel informatique	30%
Enseigne	20%
Améliorations locatives	20%

# ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### COMPTABILISATION DES PROMESSES DE DONS

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, les promesses de dons reçues avant la date du bilan sont comptabilisées uniquement si elles ont été encaissées avant la date d'achèvement des états financiers.

### 3. DÉBITEURS

	2023	2022
Taxes de ventes à recevoir	5 262 \$	4 456 \$
Subvention à recevoir	<u>652</u>	<u>521</u>
	<u>5 914 \$</u>	<u>4 977 \$</u>

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipements	38 172 \$	26 577 \$	11 595 \$	7 372 \$
Équipements d'extérieurs	1 069	453	616	770
Matériel informatique	7 888	6 985	903	520
Enseigne	4 200	1 781	2 419	3 024
Améliorations locatives	<u>11 483</u>	<u>3 758</u>	<u>7 725</u>	<u>7 304</u>
	<u>62 812 \$</u>	<u>39 554 \$</u>	<u>23 258 \$</u>	<u>18 990 \$</u>

### 5. CRÉDITEURS

	2023	2022
Fournisseurs	4 172 \$	3 933 \$
Salaires et vacances à payer	12 681	10 568
Retenues à la source	<u>8 733</u>	<u>10 954</u>
	<u>25 586 \$</u>	<u>25 455 \$</u>

# ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

---

### 6. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt (CUEC), sans intérêts, non remboursable avant le 31 décembre 2023	30 000 \$	30 000 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>30 000</u>	<u>-</u>
	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>30 000</u></u> \$

\* Au cours de l'exercice 2021, l'organisme a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, échéant le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certain de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 10 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale, soit lors de son exercice 2021.

Les versements au cours du prochain exercice sont les suivants :

2024	<u>30 000</u> \$
	<u><u>30 000</u></u> \$

# ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

---

### 7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont des subventions qui ont été reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et les mêmes taux d'amortissement des immobilisations corporelles auxquels ils se rapportent.

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Solde au début	1 512 \$	2 100 \$
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	5 950	-
Moins : Amortissement de l'exercice	<u>(1 492)</u>	<u>(588)</u>
Solde à la fin	<u>5 970 \$</u>	<u>1 512 \$</u>

### 8. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au 31 mars 2022, le conseil d'administration avait choisi d'affecter une partie de ces surplus à des dépenses et projets futurs qui ont été utilisés, en partie, au cours de l'année 2022-2023.

La répartition de l'actif net affecté se répartit comme suite :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Solde au début	37 438 \$	- \$
Événement pour le 45 <sup>ième</sup> anniversaire	(7 828)	7 828
Maintien d'une ressource supplémentaire	<u>(22 482)</u>	<u>29 610</u>
Solde à la fin	<u>7 128 \$</u>	<u>37 438 \$</u>



# ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

---

### 9. ENGAGEMENTS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail pour ces locaux totalise 106 425 \$ et les versements au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2024	25 821 \$
2025	26 338
2026	26 864
2027	27 402 \$

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail pour la location d'équipement totalise 4 828 \$ et les versements au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	999 \$
2025	999
2026	999
2027	999
2028	<u>832</u>
	<u>4 828 \$</u>

### 10. BÉNÉVOLAT

Selon la direction, l'organisme a bénéficié durant l'exercice terminé le 31 mars 2023, d'avantages non monétaires pour une valeur totale de 8 058 \$ (2 572 \$ en 2022) provenant de 565,50 heures de bénévolats (191 en 2022) évaluées au taux du salaire minimum en vigueur au 31 mars 2023.

### 11. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

#### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.